hypocrites, où l'on se moque de l'Eglise et de ses ministres, où l'on parodie ses sacrements et ses cérémonies, où l'on justifie les suicides, les adultères, les amours illégitimes, les empoisonnements, etc. Il a conjuré les parents de respecter leur foi de catholiques, la morale chrétienne, et de se respecter eux-mêmes en ne mettant jamais les pieds dans ces lieux de perdition, et il leur a enjoint de ne pas permettre à leurs enfants de les fréquenter. — Puis il a montré sous les couleurs les plus sombres, mais aussi les plus vraies, le pauvre jeune homme qui glisse peu à peu sur la pente de l'ivrognerie, et qui va ruiner dans les ignobles buvettes ses tatents, son œur, ses biens, son avenir, son honneur et celui de sa famille, son éternité. Il a félicité chaleureusement les associés de la Tempérance et les a exhortés à être toujours fidèles aux engagements qu'ils prenaient devant D'eu et devant les hommes.

La bénédiction du Saint-Sacrement a terminé cette belle et consolante solennité.

Chronique diocésaine

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

Monsieur l'abbé Etienne Corriveau, curé de Saint-Frédéric; Monsieur l'abbé Pierre Leclerc, curé de Sainte-Pétronille, LO.

— Mardi, le 12 du courant, avait lieu chez les Sœurs de la Charité de Québec une imposante cérémonie présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. M. l'abbé A. Godbout, aumônier des Sœurs de la Charité, à Saint-Michel-Archange, a donné le sermon de circonstance. MM. les abbés F. Morissette, curé de Saint-Anselme, H. Rousseau, curé de Deschambault, B.-C. Guy, curé de Sainte-Hélène, J.-E. Lizotte, curé de Saint-Jean Deschaillons, Roy et Guimond, et M. l'aumônier de l'Hospice assistaient à la cérémonie.

Les élues du jour étaient: Alice Demers, dite Sr Sainte-Catherine de Sienne, de Québec; Marie-Alma Beaudet, dite Sr Marie de la Résurrection, et Anne-Marie Beaudet, dite Sr Sainte-Marie d'Egypte, le Saint-Jean Deschaillons; Adiana Rivard, dite Sr Saint-Joseph d'Arimathie de Saint-Casimir;